

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement du programme « Droit par l'Art » Tanger, les 5-31 mai 2023

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a mis en place, en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, un programme baptisé « Droit par l'Art ». Ce programme, qui se veut une campagne de vulgarisation, vise à promouvoir et à disséminer à grande échelle la culture de droit et les normes juridiques, en s'appuyant sur les différentes expressions culturelles et artistiques.

Les thèmes devant faire l'objet de cette campagne de vulgarisation couvrent plusieurs aspects intimement liés à la vie quotidienne, allant de certaines dispositions du code pénal et du code des obligations et des contrats à la dissémination de certaines notions juridiques de base ou encore à des clarifications en rapport avec le fonctionnement de certaines institutions.

Le programme « Droit par l'Art » couvrira les 12 régions du Royaume. Son édition inaugurale se déroulera à Tanger du 05 au 31 mai 2023 et couvrira plusieurs activités, comprenant une exposition d'œuvres réalisées par des artistes talentueux, relayée par des sessions-débat animées par des experts des questions juridiques. Ce programme compte aussi la contribution des étudiants de l'université Abdelmalek Essaâdi, dont notamment pour la réalisation de l'œuvre théâtrale.

Le lancement officiel de ce programme aura lieu à l'ancienne Gare de la Ville de Tanger, et ce, vendredi 5 mai 2023 à 16h et sera marqué par la présence de M. le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, qui donnera à cette occasion une conférence de presse.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le service de communication de l'Université Abdelmalek Essaâdi :

Contact : Mme Hachimi Layla **Email :** <u>Ihachimi@uae.ac.ma</u>

Tél: 0676725133